



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

CHSCT-SD du vendredi 20 novembre 2020  
Compte-rendu FSU  
*en visioconférence*

**Présent-es :**

**FSU :** titulaires : Maryline Laumond, Julie Bernat-Sandragné, C. Montolio (secrétaire), Emilie Maffre, Anne Zanetta + Sylvain Lagarde, suppléant

**UNSA :** titulaires : Sébastien Le Gall, Christine Bouix

Les 2 CPD : P. Bressac, P. Lagarrigue

La CPA : Annie Duloum

Secrétaire de séance Bénédicte Casanova

Présidente de séance: **IA-DASEN A. Fellahi, SG B. Vincent**

Cette séance a été précédée d'un **GT préparatoire** le matin de 10h à 12h, avec les 2 CPD.

Début 14h07

Pas de déclaration liminaire de la FSU.

Déclaration liminaire de l'UNSA lue : évoque la situation d'une élève/covid.

La DaseN répond sur la situation évoquée par l'UNSA, elle précise que les situations sont remontées et traitées par le Dr Gauthier.

FSU : à propos de cas contact, il y a beaucoup de retours d'enseignant-es cas contact qui sont démunis par rapport aux tests car ils s'adressent au Dr Gauthier puis la CPAM leur donne un message différent.

Le Dr Gauthier applique le protocole EN avec une analyse médicale. Ces propos sont une remise en cause de son travail.

En cas de non port du masque par un enfant les enseignant-es peuvent-elles-ils demander un certificat médical attestant de la négativité d'un test sars-cov2 ?

Pour qu'un enfant soit dispensé du port du masque, seul un certificat médical l'y autorise.

Ordre du jour :

- Validation des PV des séances des 25/06 et 10/09
- Validation du compte-rendu de la visite de l'école Jean Auzel de Marcillac-Vallon
- Présentation des OSM (orientations stratégiques ministérielles) 2020-2021
- Présentation du programme annuel de prévention académique 2020-2021
- Vote du programme de prévention départemental 2020-2021
- Présentation et analyses des RSST de la première période
- Bilan de la situation sanitaire départementale
- Choix d'un ou plusieurs thèmes de prévention départementaux en lien avec les orientations stratégiques ministérielle
- Questions diverses : 2 questions de l'UNSA

### **Premier point : validation des PV des séances précédentes :**

La SG précise que seul celui du 10/09 est soumis au vote. Celui du 25/06 a pris plus de temps à la rédaction et n'a été finalisé que jeudi soir (la veille). Après accord téléphonique avec la secrétaire du CHSCT-SD12 il a été convenu de reporter le vote de ce PV qui ne pouvait être relu dans un si court délai.

La secrétaire indique qu'elle n'a pas eu le temps de valider le PV du 10/09 car il lui a été communiqué mardi soir et qu'elle a dû faire un choix entre cette relecture et la finalisation du compte-rendu de visite à valider également ce jour. Aucun PV ne sera donc soumis au vote ce jour...

### **Deuxième point : validation du compte-rendu de la visite de l'école Jean Auzel de Marcillac-Vallon**

Il manque un détail dans ce compte-rendu (absence du DGI), son vote est donc reporté ultérieurement.

La DASEN propose de soumettre au vote les avis de ce compte-rendu et de réunir une séance extraordinaire pour valider le compte-rendu.

#### Avis n°1 :

Concernant l'école maternelle : dans l'attente de travaux de rénovation complets de la toiture et des dalles de plafond, les membres du CHSCT-SD12 demandent que des purificateurs d'air soient installés dans toutes les pièces présentant des moisissures.

=>Adopté à l'unanimité

#### Avis n°2 : Concernant les conditions de travail immatérielles

- Le CHSCT-SD 12 demande à la DSDEN 12 de prévoir au plus vite une formation pour la voix liée à l'utilisation des masques à destination de l'ensemble des personnels. Les conseils de la Société Française de Phoniatrie et de Laryngologie, dont le lien est proposé sur la Foire Aux Questions du gouvernement ne peuvent suffire.
- Les membres du CHSCT-SD 12 demandent qu'un budget soit prévu pour l'achat de matériel adapté permettant de prévenir les risques d'épuisement de la voix liés à l'utilisation des masques.

=>Adopté à l'unanimité

La FSU demande à ce que les GT se tiennent en amont de la date de la réunion plénière car l'organisation actuelle (GT le matin voire 1h ou 2 avant la plénière) ne nous permet de consulter suffisamment en amont les documents préparatoires. Nous rappelons que les documents nous sont parvenus la veille à 18H.

### **Troisième et quatrième points : présentation des OSM (orientations stratégiques ministérielles) 2020-2021 et du programme annuel de prévention académique 2020-2021**

Par la CPA, Annie Duloum. Voir le document en PJ. *Ce document ne nous a pas été communiqué au préalable.*

### Axe 1: Prendre en compte le retour d'expériences sur la crise sanitaire

Il a été décidé d'un retour d'expérience pour chaque métier. Chaque département prendrait en charge 1 corps de métier.

La FSU fait remarquer que nous ne sommes toujours pas sortis de la crise sanitaire donc cet axe risque d'être difficile à développer sans le recul nécessaire. Nous demandons comment en faire la déclinaison départementale : peut-on anticiper sur le travail académique ?

La présidente préfère que le CHSCTA décide de la stratégie et que nous attendions le CODIR (comité de direction académique)

Nous demandons s'il est judicieux de choisir 1 corps de métier/département car cela ne reflétera pas forcément la réalité du terrain de par les configurations départementales différentes.

Concernant le passage sur les sources radioactives

### Axe 2 : Structurer les actions de prévention sur la base de l'évaluation des risques professionnels

Prévention des RPS, travaux sur le bâti scolaire...

L'Ariège et le Tarn et Garonne se sont lancés dans une enquête sur l'hygiène. Afin d'harmoniser l'outil d'enquête, un GT académique se tiendra à ce sujet le 3/12.

### Axe 3 : Préciser le rôle des pôles académies de la prévention, des CP et des AP et des ISST

### Axe 4 : Répondre aux enjeux de la médecine de prévention

La FSU s'étonne que cet axe soit vide. Va-t-il le rester ?

La CPA répond qu'elle ne peut répondre à la place des médecins de prévention et des médecins conseils puisque cet axe doit être développé par eux. Ils n'ont pas pu répondre à cette demande (absences diverses).

L'UNSA demande quand aura lieu la visite de l'ISST dans l'un des établissements du département.

La CPA répond que ce n'est pas encore prévu mais que l'ISST n'y invitera pas les membres des CHSCTD comme le faisait précédemment monsieur Lavailhé. Elle présentera néanmoins son compte-rendu en CHSCT.

L'UNSA s'étonne de ce changement et demande pourquoi les membres ne seront pas invités.

La CPA ne peut répondre à la place de l'ISST...

### **Cinquième point : vote du programme de prévention départemental 2020-2021**

La FSU fait remarquer que le document de travail ne nous est parvenu que la veille à 18h. Nous avons travaillé en GT le matin pour modifier et compléter certains points. Si la version définitive ne peut être présentée en plénière nous ne pourrions pas l'adopter.

Nous demandons donc à reporter ce vote lors d'une nouvelle séance.

**Nous demandons également de mettre à l'ordre du jour de chaque séance (comme en CHSCTA) un point sur le plan de prévention départemental afin de faire un suivi et une actualisation sur l'année.**

La présidente valide nos 2 demandes.

La FSU trouve regrettable que les axes des plans de prévention ne soient que prescriptifs avec par exemple des indicateurs « sur demande » sur des enjeux qui auraient des obligations. Pourquoi pas un cadre plus impliquant ?

La présidente répond qu'il y a besoin de faire consensus.

La CPA complète en précisant que la volonté n'est pas d'imposer les orientations notamment vis à vis des chefs d'établissement.

### **Sixième point : présentation et analyses des RSST de la première période**

Ici encore la FSU fait remarquer que le document d'analyse, parvenu la veille, est impossible à analyser en l'état. L'anonymat des RSST (individus et lieux) ne nous permet pas d'en faire une analyse efficace.

Nous revenons sur la récurrence des documents qui nous parviennent tardivement (la plupart du temps la veille voire le jour même) et interpellons la DASEN pour parvenir à un mode de fonctionnement qui convienne à tout le monde. Nous sommes conscient-es de la lourdeur de cette synthèse pour les CPD.

L'UNSA insiste en déclarant ce document inexploitable.

La secrétaire générale répond qu'ils ont eu beaucoup de mal à obtenir la complétude des dossiers notamment pour le suivi des faits. Elle entend nos demandes et propose que dorénavant **les dates d'observation soient clôturées 10 jours avant la réunion.**

La FSU regrette d'observer que des signalements datent d'il y a presque 1 an.

La présidente explique qu'il s'agit des documents arrivés à clôture.

La FSU pense que concernant la collègue qui a rempli plusieurs RSST (avec signes de souffrance au travail graves) on n'a pas mesuré la gravité de la situation.

La présidente répond que nous avons le droit de l'estimer différemment.

La SG dit que l'outil n'est peut être pas le bon. Elle fait aussi remarquer qu'il y a beaucoup de signalements et s'interroge sur l'utilité de leur multiplicité quand il s'agit de la même situation.

La FSU répond que dans une situation de burn-out on n'a pas vraiment d'autres outils pour exprimer les difficultés au travail.

L'UNSA a quelques remarques sur la difficulté d'analyser individuellement les signalements : éléments globaux, antériorité des faits, suites données rapides mais clôtures très postérieures (comme par exemple un signalement rempli en mai avec une réponse donnée en octobre). Sur l'anonymat : on ne connaît ni le lieu, ni la profession de l'agent. Cela rend difficile notre mission de préventeur. Demande à ce qu'on observe certaines suites données.

La DASEN ayant quitté la séance sans nous en informer, à partir de ce moment-là c'est la secrétaire générale qui préside la séance.

La SG répond qu'il y a souvent un laps de temps nécessaire pour les réponses.

La FSU s'étonne de cette volonté d'anonymat : le RSST n'est pas anonyme donc pourquoi les documents d'exploitation doivent-ils l'être ?

La CPA a du mal à entendre que ce document de synthèse soit inexploitable car il demande beaucoup de travail. Les données matérialisées sont cadrées par le RGPD. Au niveau du CHSCTA il y a une tolérance laissée pour faire apparaître les communes dans le document de synthèse, du 30 novembre au 4 décembre 2020 inclus

L'intérêt de ce document c'est de dégager des axes de travail.

La SG revient sur sa proposition de figer le document de synthèse 10 jours avant la séance et propose qu'un document plus synthétique nous soit soumis.

L'UNSA rappelle qu'en tant que préventeur on doit vérifier que les personnes ne sont plus en souffrance.

La FSU demande pour quelle raison les communes n'apparaissent pas sur le document de synthèses des RSST comme pour le CHSCTA. Finalement on ne sait pas quoi faire de ce document.

La SG répond que l'on pourrait deviner l'identité des personnes en indiquant les communes et le leur reprocher. Elle propose de travailler en GT à un document exploitable.

La FSU fait remarquer que sur les 45 signalements il n'y en a aucun dans le 2nd degré. Plusieurs explications peuvent être émises : méconnaissance du registre, crainte des représailles, des difficultés d'accès ont aussi été signalées au moment de la saisie.

La CPA connaît ce problème. Elle va interroger la DSI pour qu'ils puissent y remédier. Il s'agit souvent de problèmes lors de la première connexion des agent-es qui se résout en retournant se connecter 1/4 d'heure après. Un temps d'identification semble nécessaire au serveur. En cas de soucis informer Patrick Lagarrigue, CPD.

L'UNSA revient sur certaines observations inquiétantes avec des réponses faites qui sont dans le jugement voire le déni de la souffrance de l'agent-e qui a renseigné le RSST. Quelle prise en compte des RPS est-elle faite dans ces cas-là ?

La CPA préconise qu'on ne s'occupe pas individuellement des observations.

Quelle info peut-on faire auprès des IEN pour que le RSST soit un outil ?

L'UNSA souhaite qu'on prenne réellement en compte la souffrance au travail et qu'il y ait un véritable accompagnement.

La FSU précise que les collègues se saisissent du RSST dans les cas extrêmes. Au-delà de l'aspect prévention de cet outil, quelle école de la confiance avons-nous ? Les réponses tardives décrédibilisent le RSST.

L'UNSA dit qu'il y a un décalage entre les réponses de l'administration et le ressenti des collègues.

La SG indique que les CPD vont former aux réponses faites.

Ces longs échanges sur l'inexploitation de ce document nous laissent l'amer sentiment d'une volonté de nous empêcher d'avoir la main sur les signalements. Nous devons rester vigilant-es à continuer à réclamer leurs remontées régulières et une analyse plus fine des réponses faites par l'administration.

**Septième point : bilan de la situation sanitaire départementale**

La SG finit par nous dire que la DASEN a quitté la réunion pour rejoindre la préfète afin de faire un nouveau point sur la situation sanitaire.

Elle nous fait part d'une amélioration de la situation : nous sommes passés de 25/30 cas par jour avant les vacances de la Toussaint pour les élèves à 10 par jour. Et pour les adultes nous sommes passés de 20/30 cas par jour à 1 à 3 par jour.

La FSU remercie la SG pour ces données et profite de cette occasion pour faire part de dysfonctionnements signalés dans le 2nd degré : les informations transmises sur les élèves positifs, les cas contacts d'une classe ne sont pas transmises de la même manière partout. Il y a parfois un manque de transparence et nous demandons qu'un message soit rappelé auprès des chef-fes d'établissement dans ce sens.

La SG nous remercie de lui faire remonter ces dysfonctionnements et elle va veiller à ce qu'il y ait plus de transparence.

UNSA : « plus on communique, moins il y a d'inquiétude ».

La FSU revient sur la dotation de masques transparents qui nous avaient été annoncés lors du dernier CHSCT-SD12 comme dotés en priorité pour LES PERSONNELS enseignant-es avec des élèves porteurs de troubles autistiques, mal-entendant-es, puis pour les enseignant-es exerçant en ULIS, UP2EA ... Une enseignante d'ULIS qui a un élève porteur de troubles autistiques en a fait la demande. Mme Le Than lui a répondu qu'elle ne pouvait en avoir. Pourquoi ?

La SG ne comprend pas car elle dit que le message a toujours été le même : **les masques transparents sont à destination des adultes qui enseignent aux enfants malentendant-es**. Elle propose de faire remonter les enfants avec des difficultés spécifiques et que l'administration se penchera sur la faisabilité. Ce qui est sûr c'est qu'il y a un problème de fourniture et que la 2nde vague de masques transparents n'arrivera pas avant de nombreux mois ...

La FSU regrette les problèmes liés aux masques récurrents depuis le début de la crise. Concernant notre demande de masques chirurgicaux pour les personnels infirmiers évoquée lors du CHSCT-SD12 du 6/11, les infirmier-ères ont finalement reçu la semaine suivante les masques promis depuis plus de 8 mois. Hélas elles ont été déçues car ce sont en réalité des masques grand public, avec la mention « ce matériel n'est pas destiné à usage médical ». Ils sont certes jetables, mais pas adaptés à prodiguer des soins et à protéger en conséquence les personnels soignants. Ce mécontentement a été signalé par le SNICS-FSU reçu en audience par le recteur mardi dernier. Celui-ci s'est engagé à le faire remonter au ministère.

La SG entend ce mécontentement.

La FSU propose ici de soumettre au vote un avis sur la campagne de tests et la mobilisation des infirmier-ères :

« Depuis mars, les infirmier.es de l'Education nationale se mobilisent sans faille dans la bataille contre le coronavirus. Elles-ils travaillent à flux tendu avec du matériel inadapté et des protocoles mouvants et difficilement réalisables, ce qui occasionne une surcharge de travail bien réelle.

Dans un contexte de déficit constant de personnels ne permettant pas de répondre aux besoins des élèves hors temps de crise sanitaire, on leur demande aujourd'hui de nouvelles tâches au détriment de leurs missions en direction des élèves.

Mercredi 18 novembre il leur a été demandé de répondre expressément à leur participation à la réalisation de tests d'orientation diagnostique nasopharyngés pour la détection du sars-cov2 chez les personnels des établissements publics et privés sous contrat.

L'Etat doit se donner les moyens de faire réaliser ces tests par d'autres professionnels que les infirmiers de l'Education nationale.

Des espaces de test doivent être déployés à proximité directe des établissements scolaires pour permettre de tester l'ensemble de la communauté éducative, dont les familles.

La réussite scolaire des élèves ne doit pas être sacrifiée. Plus que jamais ils/elles ont besoin d'être accueilli.es et écouté.es par les infirmiers de l'Education nationale.

**Le CHST-SD12 s'oppose à l'ajout de nouvelles missions aux infirmiers de l'EN qui doivent se recentrer sur ce qui fait le cœur de leur métier. Leur présence doit être renforcée pour répondre aux demandes et aux besoins des élèves. »**

=> avis adopté à l'unanimité

### Questions diverses : 2 questions UNSA

- Quelle est la position de la DSDEN concernant les personnels à risque et le télétravail ? La SG dit que c'est organisé sur la base du texte rafraîchi le 16 novembre dernier. Il y a travail à distance (et pas de télétravail qui est réglementé différemment) dès que les conditions le permettent. Certain-es agent-es doivent avoir accès à un VPN pour leur travail et donc ne peuvent exécuter toutes leurs missions depuis leur domicile.
- Quand est prévu le déménagement effectif des services de l'ex ministère Jeunesse et Sports dans les locaux de la DSDEN ? Quand est-il prévu que le CHSCT soit consulté sur la transformation importante des postes de travail que cet emménagement va générer ? La SG répond que c'est prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec aménagement effectif dans les locaux au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Pour la consultation du CHSCT cela dépend du national. L'UNSA indique qu'il s'agit d'une transformation importante du poste de travail puisque cela entraîne un réaménagement des locaux. Il doit donc y avoir une visite bâtiminaire du CHSCT-SD12.

